

Sous forme de « dissertation » ou de dialogue entre des personnages d'au moins 400 mots, rédige une argumentation éthique où après avoir passé en revue (les) diverses réponses possibles à la question posée ou choisie, chacun réfléchira, « discernera » pour décider de la position qui lui semble la meilleure ou dégager les positions qui lui semblent les plus acceptables (ou identifier les positions qui lui semblent inacceptables).

Trois temps essentiels :

1. Prendre le temps de passer en revue (les) différentes réponses possibles
2. Bien passer en revue les raisons sur lesquelles ces réponses se basent en examinant leur logique profonde (logique philosophique, spirituelle, religieuse)
3. Réfléchir personnellement, discerner et pour décider de la position qui semble la meilleure ou dégager les positions qui semblent les plus acceptables (ou identifier les positions qui lui semblent inacceptables).

Nom :

Prénom :

Classe :

Date :

Critères	Indicateurs	Évaluation
Structure	<ul style="list-style-type: none">- Texte lisible, ventilé en paragraphes, éventuellement avec des sous-titres	
Respect du genre :	<ul style="list-style-type: none">- Compréhension des concepts utilisés- Présence de différentes positions, réponses et réflexions (avec leurs arguments, leur logique)- Production d'une réflexion personnelle approfondie respectant la longueur demandée- Présences d'arguments variés et pertinents, illustrés par des éléments concrets- Utilisation d'un nombre suffisant de critères de discernement	
Expression	<ul style="list-style-type: none">- Syntaxe et ponctuation correctes- Vocabulaire correct- Orthographe- Pas de redites	

Des manquements importants à un ou plusieurs indicateurs en gras peuvent entraîner l'échec.

MARIAGE		COHABITATION LÉGALE		UNION LIBRE	
Formalités	Déclaration de mariage + cérémonie devant le Bourgmestre/l'échevin de l'état civil	Déclaration de cohabitation légale auprès du service de l'état civil de la commune	Aucune	Aucune	Aucune
Conditions	<ul style="list-style-type: none"> • Majeur • Consentement • Pas de lien de parenté jusqu'au 3e degré inclus • Ne pas être déjà marié 	<ul style="list-style-type: none"> • Majeur • Consentement • Peu importe le lien de parenté • Ne pas être déjà marié/cohabitant légal 	Aucune	Aucune	Aucune
Devoirs et obligations	<ul style="list-style-type: none"> • Devoir de cohabitation avec protection du logement familial • Devoir de secours • Devoir d'assistance • Devoir de fidélité • Obligation de contribuer aux charges du ménage 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection du logement familial • Obligation de contribuer aux charges du ménage 	Aucun devoir ni obligation, pas de protection du logement familial	Aucun devoir ni obligation, pas de protection du logement familial	Aucun devoir ni obligation, pas de protection du logement familial
Biens	Application du régime matrimonial : si régime légal, les biens acquis durant le mariage sont présumés appartenir aux deux sauf donations ou héritages	Chacun reste seul propriétaire de ses biens sauf stipulation contraire dans la convention de cohabitation	Chacun reste seul propriétaire de ses biens sauf stipulation contraire dans la convention de vie commune	Chacun reste seul propriétaire de ses biens sauf stipulation contraire dans la convention de vie commune	Chacun reste seul propriétaire de ses biens sauf stipulation contraire dans la convention de vie commune
Pension de survie	Oui, à certaines conditions (ex : mariés depuis au moins 1 an)	Non	Non	Non	Non
Allocations de droit social (suite à un décès, maladie professionnelle ou accident du travail)	Oui, à certaines conditions (être mariés depuis au moins 1 an)	A certaines conditions (avoir établi un contrat de cohabitation notarié et avoir prévu expressément un devoir mutuel de secours dans ce même contrat)			

Critères de discernement

Ces critères accompagneront le questionnaire. Il s'agira de venir à l'examen en les ayant bien compris pour bien les utiliser.

Critères issus de la tradition catholique

1. Ignace de Loyola : bien poser la question à discerner et son enjeu « sauver l'âme ».
2. Ignace de Loyola : réfléchir, s'informer, faire preuve d'esprit critique (d'abord autocritique).
3. Ignace de Loyola : « a priori favorable ».
4. Ignace de Loyola : la joie et la paix.
5. Ignace de Loyola : valeur de l'obéissance.
6. Ignace de Loyola : ne pas comparer les époques.
7. Tradition ignatienne : choisir le plus urgent, le plus universel et le plus durable.
8. « Doctrine sociale » de l'Eglise Catholique : option préférentielle pour les pauvres.

Critères issus de la tradition philosophique

1. Hans Jonas : « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur Terre. »
2. Jean-Pierre Dupuy : « Obtenir une image de l'avenir suffisamment catastrophiste pour être repoussante et suffisamment crédible pour déclencher les actions qui empêcheraient sa réalisation, à un accident près. »
3. Principe de précaution
4. Les quatre principes de l'éthique principiste : principes d'autonomie, principe de bienveillance, principe de non-malveillance, principe de justice
(+ éthique déontologique et éthique utilitariste)

Loi, grâce et relations :

trois niveaux de relation selon le théologien José Reding

Trois niveaux de relation peuvent être envisagés. Soit, du pire au meilleur :

- la relation *maître-esclave* (arbitraire) où le maître exploite et impose ses diktats à l'esclave apeuré (tant que l'esclave a peur de la mort que peut donner le maître, il est sous sa coupe).
- la relation *contractuelle (donnant-donnant)* où un rapport de force permet de devenir partenaires dans le respect de règles négociées : il faut un tiers que craignent les parties (juge et forces de l'ordre, État) pour garantir leur exécution. La loi protège la partie la plus faible.
- la *relation de grâce, amicale (gratuite)* : relation aimante d'alliance et de réciprocité bienveillante. La loi n'est plus nécessaire parce que la crainte n'est plus la crainte de l'autre, mais la crainte de faire du mal à l'autre.

Ne croyons pas trop vite que la loi n'est plus utile parce que l'amour marque la relation :

- Une dégradation de la relation de grâce est toujours possible : si la relation se dégrade, la loi protégera la partie faible
- Nous voulons être bienveillants, mais sommes bien souvent dans l'ignorance du bien : la loi a une valeur pédagogique. Elle peut nous indiquer le bien. Encore faut-il la comprendre et l'interpréter avec justesse. Encore faut-il que la loi soit une loi ajustée au bien.

Synthèse : principales fonctions de la loi

Remarque : fonctions sociales et personnelles ne sont pas toujours séparables entièrement

I fonctions plus sociales

- Maintenir l'ordre social (éviter les conflits, les tensions, les rivalités, canaliser, homogénéiser...) + limiter la propension au désordre, à la violence, présente chez l'être humain ;
- Améliorer la qualité des relations (jusqu'à pouvoir se passer de lois...) – [Cfr la note sur les trois niveaux de relation](#) ;
- Empêcher la relation maître-esclave et en faire sortir (voir la note sur les trois niveaux de la relation). Et donc protéger les plus faibles. Une phrase célèbre d'Henry Lacordaire, un prêcheur dominicain, dans sa 52e conférence de Notre Dame : « *Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit* » – Voir la note sur les trois niveaux de relation.
- Instaurer une égalité, une équité
- Ou, au contraire, assurer un pouvoir, une domination ; Chercher à tout contrôler (une expression-clé qui revient souvent dans le monde politique « dirigiste » : le « *vide juridique* » à combler – les libéraux estimeront, au contraire, qu'une société libérale doit se caractériser par un minimum de lois).

II Fonctions plus personnelles

- Apprendre à l'homme de sortir du « prendre » pour passer au « donner » mais de façon mesurée (voir la [note sur le sacrifice d'Isaac](#)). Et donc aussi freiner la générosité ; limiter la responsabilité pour autrui, une responsabilité en elle-même infinie (cfr [Emmanuel Levinas](#)) ;
- Progresser « spirituellement » ([voir la note sur la loi dans le judaïsme](#) : la loi permet de « ressembler » à Dieu, de réaliser davantage « l'image et la ressemblance de Dieu » que porte en lui l'être humain). Autant personnellement que collectivement.
- Donner bonne conscience, Donner une « valeur », une dignité, tant par exemple aux élèves (tenue distinguée qui permet de donner de soi une bonne image) qu'à l'institution (image de marque de l'école à l'extérieur) ; Faire découvrir et vivre des valeurs ou des vertus (la décence, la pudeur)